



Le canal de Berry, ouvrage hydraulique remarquable édifié vers 1830, couvert sur certains tronçons par le réseau routier, « creusé de la main de l'homme » comme un étang ou le bief d'un moulin, mériterait à ce titre l'opprobre dogmatique.

Qui plus est, selon le terme consacré, il n'a plus d'usage. Il devrait donc être « effacé » comme la doctrine FNPF milite pour la destruction de toutes les erreurs hydrauliques, partout où elle n'est pas propriétaire ou gestionnaire de l'ouvrage.

Techniquement, c'est très simple : il suffit de le reboucher pour élargir l'emprise de la route nationale, d'y créer des aires d'accueil aux milliers d'usagers qui partent de l'ouest de la France pour aller à la montagne. Mêmes offres d'aménités une semaine plus tard au retour: aire de pique-nique et baraques à frites. C'est l'intérêt général en termes de sécurité routière.

Convenons-en, cela vaut bien quelques espèces amphihalines égarées dans un espace litigieux déconnecté de leurs prétendus besoins et dont on se demande comment elles ont pu migrer sans passes à poissons dans cet enclos réservé aux pêcheurs ?

Plus sérieusement : c'est la survie de l'association de 550 payeurs-empoissonneurs-pêcheurs qui importe.

La biodiversité et les écosystèmes aquatiques ne sont manifestement pas du tout le sujet. Pour réparer le préjudice qu'ils subissent(*), les pêcheurs sinistrés chasseront les subventions publiques pour continuer à préserver le milieu halieutique, avec ou sans eau dans le canal.

(*) payer le loto la carte de pêche sans rien gagner pêcher est un préjudice qui nécessite une juste compensation.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/chatillon-sur-cher/loir-et-cher-le-canal-de-berry-affronte-une-secheresse-mortifere>

**le canal de Berry affronte la pire sécheresse de son histoire.
Pêcheurs et gestionnaires ne cachent pas leur inquiétude.**

Au pied de l'écluse de l'Hémonière, deux cadavres d'anguilles prisonniers de la vase témoignent de ce qui aurait pu être une véritable catastrophe. Sans une intervention humaine, en urgence mardi matin, pour aider à faire passer les poissons du bief de l'Hémonière au bassin-canal de Noyers-sur-Cher en aval, ce sont entre 600 et 700 kg de carpes, black-bass, brochets, anguilles, silures, gardons, etc., qui auraient tapissé, le ventre à l'air, le fond de ce bief du canal de Berry, où sur 1,2 km ne subsistent que quelques rares flaques de 10 à 15 cm au maximum, sans doute colonisées par les cyanobactéries...

« *On était à 7 h du matin les pieds dans la vase à faire passer les poissons, raconte Pascal Claudot, le président de l'association de pêche Noyers-Châtillon, j'y ai laissé mon dos, mais on a sauvé des bêtes qui pesaient jusqu'à 20 kg !* » Un sauvetage, réalisé sous le contrôle du garde fédéral Laurent Dony, qui reste cependant très précaire : le bassin-canal de Noyers souffre lui aussi. « *On a à peine 1,10 m d'eau, quand d'habitude on est facilement à 1,80 m, et on n'a pas reçu d'eau de l'amont depuis trois mois* », précise Pascal Claudot. Depuis que la préfecture du Cher a décidé, unilatéralement, de réduire au strict minimum l'alimentation du canal de Berry à Vierzon pour soulager les rivières l'Yèvres et l'Auron, les 42 km de canal loir-et-chérien – « *classés comme rivière ici, pas comme canal !* » –, sont dans une situation de plus en plus critique.

Interdiction de pêcher Elle est tellement tendue que les pêcheurs ont obtenu des municipalités de Noyers le 5 août, et de Châtillon le 7 août, des arrêtés provisoires d'interdiction de pêcher, sur les 11,5 km de canal concernés. « *Outre le stress mortel qu'engendrerait la capture, le nourrissage risquerait de dégrader encore plus la qualité de l'eau, déjà très faible en oxygène* », explique Pascal Claudot. Les pompes de la commune, qui ont déjà servi lors du pic de canicule du 25 juillet, à redonner un peu d'oxygène à l'eau du bassin, sont d'ailleurs toujours à portée de main, au cas où...

Et il n'y a pas que les poissons qui l'inquiètent, même s'il en va aussi de la survie de son association, qui compte 550 adhérents et consacre tous ses fonds à l'alevinage. La baisse continue du niveau de l'eau menace aussi l'intégrité d'un monument historique, le pont-canal de Châtillon, qui franchit la Sauldre. « *La sécheresse fragilise les berges, qui ne sont pas très larges à cet endroit, confirme Francis Nadot, président du syndicat du canal de Berry de Loir-et-Cher, si le niveau descend trop, on court un risque d'effondrement de part et d'autre du pont-canal.* » Pour retenir le plus possible l'eau à cet endroit, le syndicat a fait poser un barrage provisoire à Châtillon, au pont de Trevety, qui ne laisse filtrer vers l'aval

Pêcheurs : la vision égocentrée de l'environnement commence
par moi-même.

qu'un mince filet. Depuis sa mise en service en 1831, l'avenir du canal de Berry
n'a jamais été aussi compromis.